

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

**ÉTATS FINANCIERS
31 AOÛT 2025**

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE
INDÉPENDANT**

ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Annexes	14



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme **L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)**, qui comprennent le bilan au 31 août 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)** au 31 août 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Hénaire Danis Brunet s.e.n.c.r.l.¹

Laval

Le 3 novembre 2025

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

**RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2025**

	Budget \$	2025 \$	2024 \$
PRODUITS			
Cotisations nettes	2 045 786	2 117 579	2 081 486
Cotisations des membres associés	7 200	6 615	7 180
Droits d'entrée des nouveaux membres	750	1 000	745
Intérêts	80 000	118 939	79 491
Autres	<u>1 847</u>	<u>1 847</u>	<u>2 004</u>
	<u>2 135 583</u>	<u>2 245 980</u>	<u>2 170 906</u>
Charges			
Administration générale (annexe 1)	649 234	462 736	461 747
Relations de travail (annexe 2)	416 326	528 072	408 106
Organismes de décision (annexe 3)	268 400	244 099	236 813
Animation et négociation (annexe 4)	868 756	804 727	826 449
Participation aux organismes (annexe 5)	<u>88 867</u>	<u>80 061</u>	<u>68 325</u>
	<u>2 291 583</u>	<u>2 119 695</u>	<u>2 001 440</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES			
	<u>(156 000)</u>	<u>126 285</u>	<u>169 466</u>

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2025**

	Investis dans l'agrandissement du bâtiment \$	Investis en immobilisations corporelles \$	Actifs nets non affectés \$	2025 Total \$	2024 Total \$
SOLDE AU DÉBUT	880 258	182 890	1 342 789	2 405 937	2 236 471
Excédent des produits sur les charges	-	-	126 285	126 285	169 466
Investis en immobilisations corporelles	-	36 429	(36 429)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(14 669)	14 669	-	-
Investis dans l'agrandissement du bâtiment	<u>126 285</u>	<u>-</u>	<u>(126 285)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 006 543</u>	<u>204 650</u>	<u>1 321 029</u>	<u>2 532 222</u>	<u>2 405 937</u>

non audité

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

BILAN
AU 31 AOÛT 2025

	2025	2024
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	213 559	396 019
Dépôts à terme, taux variant de 2,85 % à 3,8 %, échéant jusqu'en décembre 2025	1 480 258	1 373 971
Débiteurs (note 4)	487 048	744 084
Frais payés d'avance	10 788	11 126
	2 191 653	2 525 200
 Parts permanentes et dépôts à terme, taux variant de 0,75 % à 5,5 %, échéant jusqu'en octobre 2028	 788 310	388 310
Immobilisations corporelles (note 5)	204 650	182 890
	3 184 613	3 096 400

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

BILAN
AU 31 AOÛT 2025

	2025	2024
	\$	\$
PASSIF		
Court terme		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 6)	194 058	348 051
Provision - congrès CSQ	15 500	-
Provision - colloque FSE	7 000	-
Provision - négociation locale	97 500	90 000
Provision - jours de maladie monnayables - administrateurs	35 890	32 210
Provision - entretien de la bâtie	51 461	45 062
Provision - salaires	250 982	175 140

	652 391	690 463
ACTIFS NETS		
Investis dans l'agrandissement du bâtiment	1 006 543	880 258
Investis en immobilisations corporelles	204 650	182 890
Actifs nets non affectés	1 321 029	1 342 789

	2 532 222	2 405 937

	3 184 613	3 096 400

Approuvé au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

non audité

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2025

	2025	2024
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	126 285	169 466
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	14 669	12 112
	140 954	181 578
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	103 381	(246 744)
	244 335	(65 166)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(36 429)	(4 548)
Acquisitions de dépôts à terme et de parts permanentes	(1 280 258)	(450 000)
Encaissements de dépôts à terme et de parts permanentes	773 971	-
	(542 716)	(454 548)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Provision - congrès CSQ	15 500	(11 813)
Provision - colloque FSE	7 000	-
Provision - négociation locale	7 500	7 500
Provision - jours de maladie monnayables - administrateurs	3 680	-
Provision - entretien de la bâtisse	6 399	10 701
Provision - salaires	75 842	84 000
	115 921	90 388
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(182 460)	(429 326)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	396 019	825 345
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	213 559	396 019

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2025

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association est un organisme à but non lucratif qui fut constituée en vertu de la Loi des syndicats professionnels le 28 mai 1977.

2. APPLICATION INITIALE

Accords infonuagique

Le 1er septembre 2024, la société a adopté la nouvelle NOC-20, Traitement comptable des accords infonuagiques par le client, qui fournit des indications sur le traitement comptable des dépenses reliées à un accord infonuagique par le client et sur la question de savoir s'il existe un actif incorporel logiciel dans l'accord. Antérieurement, au moment de la conclusion d'un accord infonuagique, la société répartissait la contrepartie de l'accord entre toutes les composantes séparables importantes et déterminait si la composante logicielle répondait à la définition d'actif incorporel et aux critères de comptabilisation d'un actif incorporel. Dorénavant, au moment de la conclusion d'un accord infonuagique, la société continue de répartir la contrepartie de l'accord entre toutes les composantes séparables importantes, mais elle choisit, pour comptabiliser les dépenses liées à ces accords qui entrent dans le champ d'application de la NOC-20, d'appliquer la mesure de simplification permise. Ces dépenses sont donc traitées comme se rattachant à la fourniture de services et comptabilisées en tant que charges lorsque la société reçoit les services en question. Ces charges sont prises en compte dans le poste libellé "Services infonuagiques" à l'état des résultats. La société comptabilise en tant qu'un actif un paiement d'avance lorsque des services sont payés avant qu'elle les reçoive. Les dépenses liées aux activités d'implantation étaient et continuent d'être comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

La société a appliqué les modifications de manière rétrospective, conformément au chapitre 1506, Modifications comptables, et aux dispositions transitoires de la NOC-20. L'adoption de ces nouvelles exigences n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la société.

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 AOÛT 2025

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

Les produits de cotisations et les droits d'entrée des nouveaux membres sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous :

Mobilier et agencement	20 %
Matériel informatique	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 AOÛT 2025**

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers***Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des parts permanentes.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et autres crébiteurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 AOÛT 2025

4. DÉBITEURS

	2025	2024
	\$	\$
Cotisations	418 873	643 077
Intérêts courus	54 722	69 865
Prêts aux membres, sans intérêts	6 511	26 972
Charges sociales à recevoir	<u>6 942</u>	<u>4 170</u>
	<u>487 048</u>	<u>744 084</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement	Valeur	Valeur
	\$	\$	\$	\$
Terrain	146 988	-	146 988	146 988
Bâtiment	282 915	282 915	-	-
Mobilier et agencement	125 224	111 971	13 253	14 920
Matériel informatique	<u>155 495</u>	<u>111 086</u>	<u>44 409</u>	<u>20 982</u>
	<u>710 622</u>	<u>505 972</u>	<u>204 650</u>	<u>182 890</u>

6. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	2025	2024
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	185 046	337 831
Salaires à payer	8 219	10 220
Charges sociales	<u>793</u>	<u>-</u>
	<u>194 058</u>	<u>348 051</u>

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 AOÛT 2025**

7. PROVISIONS

En vertu des décisions des membres du conseil d'administration, le congrès CSQ, le colloque FSE, la négociation locale, les journées de maladie monnayables des principaux directeurs, l'entretien de la bâtie ainsi que les salaires sont provisionnés à chaque année afin d'éviter une dépense plus élevée lors de l'année où elle se réalise.

8. ENGAGEMENTS

Selon des contrats de location échéant jusqu'en septembre 2030, l'organisme s'est engagé à verser les montants minimums suivants auxquels se rajoutent les clauses escalatoires :

	\$
2026	18 985
2027	18 985
2028	18 985
2029	18 985
2030	<u>18 985</u>
	<u><u>94 925</u></u>

9. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 août 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et autres crébiteurs.

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 AOÛT 2025

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2025	2024
	\$	\$
Débiteurs	257 036	(471 447)
Frais payés d'avance	338	(4 284)
Fournisseurs et autres crébiteurs	<u>(153 993)</u>	<u>228 987</u>
	<u>103 381</u>	<u>(246 744)</u>

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2025

	Budget \$	2025 \$	2024 \$
ANNEXE 1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Abonnements	900	854	753
Assurances	38 500	40 436	37 893
Intérêts et frais bancaires	100	76	80
Frais de vérification	9 000	9 168	8 838
Entretien et réparations	9 000	10 023	10 010
Site Web et internet	2 500	2 428	2 314
Location et réparations des équipements			
de bureau	48 500	25 923	23 557
Frais informatique	-	14 210	8 394
Accords infonuagiques	-	15 140	12 068
Papeterie et fournitures de bureau	6 000	5 963	4 970
Timbres	12 200	8 534	11 515
Salaires - employés	210 200	183 979	195 946
Perfectionnement des employés	500	-	-
Télécommunications	11 600	11 824	9 481
Sécurité sociale et indexation	71 850	66 643	67 425
Frais de bureau divers	11 500	10 725	10 651
Taxes	26 600	26 267	24 538
Énergie	6 500	6 120	5 845
Fonds de secours	156 000	-	-
Entretien et réparations - bâtiment	7 500	2 702	5 714
Entretien et réparations - terrain	10 000	7 052	9 643
Amortissement du mobilier et agencement et du matériel informatique	<u>10 284</u>	<u>14 669</u>	<u>12 112</u>
	<u>649 234</u>	<u>462 736</u>	<u>461 747</u>

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2025

	Budget \$	2025 \$	2024 \$
ANNEXE 2 - RELATIONS DE TRAVAIL			
Frais légaux	260 000	371 739	265 384
Salaires - secrétaire général	134 700	134 721	122 781
Jours de maladie monnayables provisionnés - secrétaire général	3 076	3 086	2 761
Volumes et documents	300	-	-
Déplacements - secrétaire général	9 000	7 690	8 626
Frais divers - secrétaire général	250	10	102
Formation	9 000	10 826	8 452
	416 326	528 072	408 106

ANNEXE 3 - ORGANISMES DE DÉCISION

Frais de représentation - comité exécutif	76 400	76 416	69 350
Frais de réunions - comité exécutif	15 500	15 436	15 047
Suppléances	85 600	60 661	67 851
Bureau des délégués	75 000	76 143	71 925
Budget des délégués	15 900	15 443	12 640
	268 400	244 099	236 813

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2025

	Budget \$	2025 \$	2024 \$
ANNEXE 4 - ANIMATION ET NÉGOCIATION			
Salaires - présidence	136 720	136 732	124 775
Jours de maladie monnayables			
provisionnés - présidence	5 454	5 454	2 761
Déplacements - présidence	8 200	7 316	7 929
Frais divers - présidence	250	-	250
Négociations locales	7 500	7 500	7 500
Comité des affaires syndicales	123 900	66 823	144 806
Salaires - vice-présidence	134 700	134 761	122 841
Salaires - deuxième vice-présidence	134 700	134 701	122 769
Salaires - troisième vice-présidence	134 700	134 700	126 210
Salaires - quatrième vice-présidence	134 700	130 052	123 168
Jours de maladie monnayables			
provisionnés - vice-présidence	4 398	4 398	2 761
Jours de maladie monnayables			
provisionnés - deuxième			
vice-présidence	3 078	3 086	2 761
Jours de maladie monnayables			
provisionnés - troisième			
vice-présidence	3 078	3 086	2 761
Jours de maladie monnayables			
provisionnés - quatrième			
vice-présidence	3 078	3 086	2 761
Déplacements - vice-présidence	10 500	9 621	9 948
Déplacements - deuxième			
vice-présidence	7 700	7 881	7 551
Déplacements - troisième			
vice-présidence	7 700	7 907	7 530
Déplacements - quatrième			
vice-présidence	7 400	7 412	7 230
Frais divers - vice-présidence	250	111	108
Frais divers - deuxième vice-présidence	250	100	-
Frais divers - troisième vice-présidence	250	-	29
Frais divers - quatrième vice-présidence	<u>250</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>868 756</u>	<u>804 727</u>	<u>826 449</u>

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2025

	Budget \$	2025 \$	2024 \$
Congrès CSQ	15 500	15 500	17 829
Colloque FSE	7 000	7 000	-
Conseil général	17 520	15 320	8 262
Autres organismes	24 000	22 748	8 828
Conseil fédéral F.S.E.	19 500	14 146	27 901
Dons	<u>5 347</u>	<u>5 347</u>	<u>5 505</u>
	<u>88 867</u>	<u>80 061</u>	<u>68 325</u>